



KGA Avocats lance son « Lab » pour se saisir des sujets juridiques de demain

Fidèle à ses convictions et à son histoire, l'ayant amené à être un interlocuteur impliqué dans le débat public, tout en restant indépendant, et à défricher les aspects juridiques de nouvelles activités économiques naissantes, KGA Avocats lance aujourd'hui un laboratoire prospectif, le « Lab », véritable cellule de R&D pour structurer et nourrir la réflexion des équipes et innover.

Convaincu que les effets des mutations technologiques et économiques qui s'accroissent depuis quelques années sont insuffisamment réfléchis, travaillés et mis en perspective, tant par les organisations publiques et privées, que par tous ceux qui les conseillent, KGA Avocats estime nécessaire de produire, au long cours, des travaux prospectifs, en sollicitant son réseau interdisciplinaire.

Objectif : aboutir à des innovations et des propositions concrètes destinées aux acteurs économiques qu'il accompagne. Ces travaux ont vocation à être largement partagés à travers la presse économique et juridique, et à l'occasion d'événements organisés par ou avec le cabinet.

« C'est dans l'ADN du cabinet d'être précurseur, explique François Klein, président de KGA Avocats. Ainsi, dès les années 1990, KGA Avocats a anticipé l'émergence d'un droit public des affaires et l'apparition d'un droit du sport professionnel ou encore, plus récemment, à la fin des années 2010, l'émergence d'un droit de la donnée. Le cabinet a su structurer des équipes de spécialistes reconnus pour être en pointe sur ces sujets et répondre aux problématiques de ses clients. Aujourd'hui, il nous semble légitime de continuer à nous positionner sur les sujets d'avenir. »

Le Lab : l'activité de R&D intégrée, condition clé pour répondre de manière pertinente et avec valeur ajoutée aux besoins évolutifs des entreprises.

En pratique, les avocats du cabinet choisissent une thématique prospective et en explorent les aspects juridiques en interrogeant largement, tant les partenaires que les membres du réseau du cabinet. Ainsi, les clients du cabinet auront la garantie de ne pas « payer la mise à niveau » des avocats qu'ils consultent, le moment venu, ces derniers ayant déjà travaillé, en amont, et étant donc à la pointe lorsque ces sujets arrivent à maturité sur le marché. Dès lors, les équipes de KGA Avocats seront en mesure d'apporter une réponse juridique rapide, pertinente et pointue.

« Nous sommes convaincus que pour être encore plus performants dans le conseil que nous apportons à nos clients, nous devons prendre de la hauteur sur les sujets émergents, les

problématiser pour anticiper les questions qu'ils vont poser et les réponses que nous pourrons y apporter » soulignent Laurent Badiane et Matthieu Bourgeois, associés en charge du département IP-IT du cabinet, et particulièrement concernés par ces problématiques d'innovation.

Avec cette démarche, KGA Avocats prend volontairement le contrepied de la tendance actuelle qui, avec l'arrivée des Legal Tech, favorise l'automatisation et donc diminue la valeur ajoutée des avocats. Le « Lab » de KGA Avocats vise au contraire à redonner ses lettres de noblesse à la profession, à décupler la créativité des avocats et leur permettre de se positionner sur le conseil à forte valeur ajoutée. Une façon originale également d'attirer les talents.

En savoir plus sur KGA Avocats

Fondé en 1945 par Théo Klein, KGA Avocats est un cabinet d'avocats expérimentés couvrant tous les domaines liés au droit des affaires : fusions-acquisitions, droit social, droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication, droit public, droit du sport, droit fiscal et contentieux des affaires et arbitrage.

KGA Avocats intervient régulièrement pour des clients étrangers et accompagne ses clients français dans leurs projets à l'étranger en s'appuyant sur [PANGANET](#), réseau international réunissant des cabinets indépendants.

Contact : KGA Avocats - Tél. : 01 44 95 20 00 – 44 avenue des Champs-Élysées – 75008 Paris

Contact presse : Intersection Conseil – Nathalie GLOREL – 06 62 88 25 42 – nglorel@intersection-conseil.com